

PROGRAMME DE FORMATION

DE Accompagnant Educatif et Social

Public concerné :

- Les candidats en formation initiale,
- Les candidats au titre de la formation continue tout au long de la vie.

Prérequis :

Sans pré requis de qualification ni d'ancienneté

Objectifs :

Le diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social atteste des compétences requises pour réaliser un accompagnement social au quotidien, visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelle qu'en soit l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, et à permettre à la personne de définir et de mettre en œuvre son projet de vie.

La formation permet au stagiaire d'être en capacité :

- De repérer les besoins et les attentes des personnes accompagnées en identifiant les situations du quotidien créant un état de dépendance physiques, psychiques et/ou sociales;
- D'apporter une réponse individualisée et adaptée à la personne en situation de vulnérabilité;
- De travailler en équipe pluridisciplinaire en lien avec le projet d'établissement et le projet personnalisé ;
- De questionner sa pratique professionnelle dans la construction d'une identité professionnelle.

Durée de l'action :

Dans sa forme complète, la formation représente 1407 heures réparties entre 567 heures d'enseignement théorique et 840 heures de formation pratique réalisées en deux stages Elle dure de 16 à 18 mois. Elle se déroule selon le principe de l'alternance entre la formation théorique en centre de formation et la formation pratique au sein des sites qualifiants.

Les candidats en parcours de formation continue tout au long de la vie et en situation d'emploi d'accompagnant sur la spécialité préparée, effectuent une période de formation pratique d'au moins 140 heures sur un site qualifiant hors employeur ou non et portant sur l'ensemble des compétences à valider par le candidat.

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'une chef de Département et de 5 cadres pédagogiques. Chacun d'entre eux est référent d'un domaine de formation. Par ailleurs, des vacataires-spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ social et médico-social interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 15 à 60 personnes mais également d'un amphithéâtre d'une capacité de 150 personnes.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les étudiants peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 3000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les étudiants bénéficient d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- L'exposé
- Le cours magistral
- L'élaboration au sein d'un petit groupe
- L'accompagnement individualisé
- L'image (fixe ou animée)

Contenu :

La formation théorique comprend cinq domaines de formation (DF) référés aux cinq domaines de compétences (DC), d'une durée totale de 567 heures.

La répartition du volume de formation théorique par domaine est la suivante :

- DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » 112 heures d'enseignements ;
- DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignement ;
- DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » 105 heures d'enseignements ;
- DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » 147 heures d'enseignements ;
- DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » 91 heures d'enseignements.

Modalités d'évaluation :

- Selon le profil du candidat, une sélection sur dossier et épreuve orale d'admission ou admission de droit.
- Evaluation intermédiaire par différentes modalités (devoir sur table, participation à des ateliers d'analyse de la pratique ...)
- Entretien individuel à mi-parcours
- Contrôle continu selon le référentiel de certification
- Certification au cours du cycle de formation et à son issue
- Obtention de l'AFGSU (21 heures)

Les stagiaires de la formation doivent valider les 5 domaines de compétences, séparément, afin d'obtenir le DEAES, de niveau 3, délivré par la DREETS.

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves finales (écrites et orales) selon le domaine de compétences concerné et conformément au référentiel de certification.

Sanction :

Présentation au diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social et validation, à hauteur de 10/20 pour chacun des cinq DC, définitive par la DREETS.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

Coût : 6 520,50 euros et **80 euros de frais de sélections ou de positionnement.**